Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet de planification financière du Conseil d'Etat sera publié le 3 mai 2001

Le Conseil d'Etat travaille actuellement à son projet de planification financière pour les années à venir. Cette planification doit être adoptée en temps utile pour servir de cadre à l'élaboration du budget 2001.

Le projet, préparé par le Département des finances, vise à rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'Etat, de manière progressive, en quelques années. Le mauvais résultat des comptes 2000 ont mis en évidence la nécessité d'un tel instrument.

Le projet qu'étudie actuellement le Conseil d'Etat renverse les habitudes, qui consistaient à partir des besoins exprimés par les différents services de l'administration, pour les faire " cadrer " ensuite le mieux possible dans les limites des recettes prévues. La planification financière partira des recettes prévues, pour les allouer ensuite au financement des diverses prestations de l'Etat, en fixant le cas échéant des priorités politiques.

Etant donné les contraintes de la procédure budgétaire, le Conseil d'Etat n'a que quelques semaines pour présenter sa planification. Il le fera le jeudi 3 mai prochain, directement auprès de ses principaux partenaires, puis à la population par le biais d'une conférence de presse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 avril 2001

Charles Favre, chef du Département des finances, 021 316 20 01